Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 9 Mars 1904. — No. 17

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

PIE X ET LES JOURNALISTES

Il bénit la plume d'un écrivain protestant

Il y a quelques jours, le pape recevait un journaliste protestant. Au cours de l'entrevue le pape prit dans sa main une plume fortaine que tenait le journaliste, la bénit, puis la lui remit en disant :

"Personne au monde a une plus noble mission à remplir que le journaliste. Je bénis le symbole de votre profession. Mes prédécesseurs ont béni les sabres et les boucliers de soldats chrétiens, tandis que moi je me plais à bénir plutôt la plume des journalistes chétiens."

M BOURASSA

L'*Evénement* du 25 février fait, sur le semillant député de Labelle, les très justes et très opportunes remarques suivantes:

Le député de Labelle a sur l'impérialisme des idées qui ne s'accordent guère avec celles de son parti. Il les émet crânement, quelque fois même trop bruyamment, frappant très dur sur ces chefs, souvent sans à propos ; mais l'on remarque qu'il ne tire si hardiment sur ses amis que lorsqu'il les sait à couvert de tout danger, protégés par une majorité considérable, ou encore, comme dimanche dernier, lorsque la bataille est finie et que les siens sont à l'abri des pièges dont pourraient profiter les adversaires.

En d'autres termes, M. Bourassa ne joue de l'épée qu'en Chambre ou en temps de paix. Ce n'est pourtant pas en Chambre ni en temps de paix qu'il vaincra. Il sait que la majorité de la représentation lui est hostile et que le public, hors du scrutin, ne peut rien pour lui.

Si M. Bourrassa redoute tant l'impérialisme qu'il l'aperçoit jusque dans les draps et les soies qui peuvent venir d'Angleterre et dans la farine et le jambon que nous pouvons envoyer à Londres ou à Liverpool et s'il est sincère dans ses craintes, son devoir est d'agir non pas simplement par l'intermédiaire de la ligue nationaliste, mais partout et toujours par une action directe sur le public. Or, le temps, le vrai temps pour cela, c'est le temps des élections. Car c'est aux élections que le peuple peut quelque chose. Une fois qu'il a voté il est trop tard, pour le pousser contre Chamberlain Tarte ou Foster ou le ministre de la milice: il ne peut plus se reprendre, et avant que l'occasion se présente de nouveau mille événements divers peuvent le pousser ailleurs, surtout si son général rentre dans l'état-major qu'il a dénoncé.

En un mot, M Bourassa peut être un partisan malcommode, désagréable pour son parti, mais c'est un partisan quand même.

Et nous doutons qu'il arrive jamais à jouer d'autre rôle que celui qu'il joue actuellement. Il a bien le talent et les études nécessaires pour rempli un rôle plus honorable, mais il n'a ni l'indépendance ni la constance voulues pour suivre la voie qu'il se contente d'indiquer. Entièrement opposé au gouvernement sur un point de sa politique qu'il regarde de première importance il suit quand même le gouvernement. Voilà ce qui fait surtout douter de sa sincérité Et il parle beaucoup trop pour ce qu'il agit.......

LA GUERRE

Saint-Pétersbourg— L'information officielle, donnée par le major général Pflug, chef de l'état-major du vice-roi Alexieff, que la cavalerie russe avait traversé le fleuve Yalou sera, croit-on, suivie bientôt par l'annonce d'engagement sérieux sur terre, car, d'après des rapports qui paraissent dignes de foi, le général Linevitch a envoyé un corps complet d'infanterie pour appuyer les Cosaques qui ont pénétré jusqu'à un point en bas d'Anju et qu'on rapporte avoir défait les Japonais dans plusieurs escarmouches. Toutefois, bien que ce mouvement en force continue, on ne doit pas présumer que les Russes ont pris l'offensive, mais bien plutôt qu'ils cherchent à se faire une forte position dans le nord de la Corée, afin d'empêcher la marche en avant de la formidable armée japonaise qui débarque sur les côtes de la Corée, pendant que se complète la concentration des troupes russes en arrière du Japon. Cette concentration fait plus de progrès qu'on ne le croit généralement.

LE CHEMIN DE FER SUR LE LAC BAIKAL

Le mouvement des troupes vers l'est, sur le Transsibérien, va se faire beaucoup plus rapidement à l'avenir, car des dépêches annoncent que le chemin de fer sur la glace du lac Baikal a été terminé ; jusqu'à présent, on se servait des rails au fur et à mesure qu'ils étaient posés, les soldats étant obligés de marcher du terminus de la ligne jusqu'à la rive opposée.

POUR AUGMENTER LA FLOTTE RUSSE

St-Petersbourg.— Un mouvement populaire, pour augmenter la flotte russe, s'est manifeste par un projet de construire vingt-quatre torpilleurs au coût de $250,000 chacun. On croit qu'on pourrait compléter ces vaisseaux dans les chantiers russes, en huit mois.

LE TELEGRAPHE SANS FIL

Paris.— Afin d'empêcher une interruption du service télégraphique pendant les hostilités en Extrême-Orient une compagnie de télégraphie sans fil se prépare à fournir au gouvernement russe des appareils de télégraphie sans fil qui lui permettront de tenir une constante communication.

PREPARATIFS DE GUERRE A PORT-ARTHUR

Le Journal publie une communication de Port-Arthur, datée du 3 mars et qui décrit la hâte fébrile que mettent les Russes à compléter leurs préparatifs de guerre. L'insuffisance de charbon pour la flotte a causé au vice-roi Alexieff beaucoup d'inquiétude, mais cette difficulté a été surmontée en faisant venir du charbon des houillières du Japon, la destination apparente étant Shanghai. Les docks sont encombrés de sacs de céréales et de provisions et de barils de vin. En dépit de la hâte apportée dans leurs préparatifs, les Russes montrent une imperturbabilité remarquable : ils croient Port-Arthur imprenable. Les officiers russes ont prédit des succès pour les Japonais au début de la guerre, mais ils ont affirmé comme certaine la défaite finale des Japonais.

MISSION DE SAINT-BENOIT DE WARWICK, ALTA

A 18 milles au nord-est de la mission de Saint-Martin de Végreville, une nouvelle mission vient d'être établie par Sa Grandeur Mgr Legal, sous le patronage de saint Benoit. Le service religieux se fait une fois le mois par les Rev. Pères O. R de l'Immaculée Conception, récemment établis à Végreville. Une chapelle sera bientôt bâtie sur un terrain de 40 âcres choisi par Sa Grandeur Mgr Legal sur le N. E. 22. 54 X. IV. à l'Ouest du 4ème méridien Une vingtaine de familles canadiennes françaises et quelques familles Irlandaises sont groupés sur les townships 53. XIV. 54 XIV. et XIII. La colonisation fait de rapides progrès là aussi, cependant on y trouve encore des homesteads et un bon nombres de terres à acheter à prix réduits.

Nous n'avons évidemment pas l'intention de dire que nous sommes au paradis terrestre et pouvant vivre sans travail, mais nous pouvons assurer que tout homme actif se créera ici un bel avenir et jouira bientôt de l'état de prospérité dont jouissent les colons établis depuis quelques années seulement. L'eau et le bois y sont abondants. La principale industrie est actuellement l'élevage, mais comme dans toute la fertile vallée de la Rivière Vermillon, les cultures de toutes sortes se font avec succès.

XX.

Le Manitoba.

Mercredi, 9 Mars 1904

OU VA-T-IL?

Dans le compte rendu que les journaux ont donné du discours de M. Bourassa à Montréal, nous trouvons l'énigmatique phrase suivante :

Je respecte et j'admire l'Angleterre ; je désire la voir conserver sa prépondérance dans le monde et répandre partout ses traditions de justice et de liberté, abriter sous son drapeau des nations libres et heureuses. Je ne désire pas, mes amis ne désirent pas la rupture du lien colonial. Mais quel que soit notre respect de l'Angleterre, nous ne consentirons jamais à lui sacrifier notre vie et notre liberté comme nation ; *nous courrons plutôt le risque de la rupture*. (*La Patrie, 22 février 1904.*)

M. Bourassa, qui mène vivement et sans relâche une campagne contre l'impérialisme soi-disant de M. Chamberlain, fait, à l'occasion, des réserves sur ses sentiments à l'égard de l'Angleterre elle-même. Il va même jusqu'à dire qu'il l'admire. Mais une admiration dont l'aboutissement est une menace *de rupture* est-elle faite pour rassurer pleinement tous ceux qui suivent avec intérêt le développement de cette évolution ? Ce n'est point notre avis.

Au commencement de sa campagne M. Bourassa ne parlait pas de rupture. Evidemment il a fait du chemin depuis. Lui-même s'en rend-il compte ?

Et parmi ceux qui l'écoutent volontiers, plusieurs ont dû faire aussi du chemin. Bien que parfois M. Bourassa ait le soin de faire des réserves, il n'en est pas moins constant que ses discours tendent à jeter du discrédit sur la métropole. C'est un souffle qui sème la défiance à l'égard non-seulement de la politique de M. Chamberlain, mais à l'égard du drapeau britannique même.

Or, le peuple ne peut longtemps être effleuré de ce souffle sans en être mordu. Et quand, pour dernier mot, l'orateur lui jette cette exclamation, que certains attendaient: *Nous briserons plutôt le lien colonial, s'il le faut*, la porte s'ouvre immédiatement aux plus sérieuses conjectures. L'annexion aux Etats-unis nous apparait comme une éventualité pouvant se présenter bientôt. Car, il ne peut être question d'indépendance pour le moment.

Est-il dans l'intention de M. Bourassa de nous préparer cette annexion?

Nous n'osons pas y croire. D'une autre part, nous ne pouvons point non plus nous défendre de la pensée qu'une campagne ainsi conduite est susceptible de développer chez un bon nombre un sentiment favorable à cette évolution, laquelle, selon nous, serait un suicide national.

L'annexion équivaudrait à favoriser l'impérialisme américain, qui existe plus violemment que l'autre.

Or, impérialisme pour impérialisme, s'il nous fallait choisir, nous préférerions encore l'impérialisme britannique à l'impérialisme américain.

La Veille du Depart

Le club conservateur de Saint-Boniface donnait dimanche soir une réception publique en l'honneur de M. le sénateur Bernier, qui partait le lendemain pour Ottawa. Les salles étaient remplies de figures bienveillantes parcourant toute la gamme de l'âge, depuis les têtes couronnées de cheveux blancs jusqu'à celles qui rayonnent de tout l'allegro de la prime jeunesse. On pouvait dire gaiement bonjour à un aspirant électeur de 17 ans, un peu plus loin serrer la main du maire de la ville, et à quelques pas de là saluer le vieillard vénérable. La musique animait la réunion.

M. le sénateur Bernier a été fort sensible à cette démonstration toute de cordialité, d'estime et de respect. On peut être sûrs que cette sympathie n'a pas tombé en terre aride; la loyauté appelle la loyauté, le dévouement appelle le dévouement. Et l'hôte de la manifestation de dimanche est de ceux qui savent observer scrupuleusement ces devoirs d'honneur.

L'adresse que le digne président du club conservateur a lue à M. le sénateur Bernier parle de luttes prochaines. Nous espérons que nos adversaires comprendront par ces lignes, que le parti conservateur désire une honnête rencontre sur le terrain de la politique et non une bataille de loups sur des landes défendues.

Le jeu nécessaire des partis en pays constitutionnel amène forcément des divergences d'opinions; on devrait s'en tenir là, strictement.

Le jour où les coups porteraient sur d'autres points de mire que les opinions politiques des tenants de l'arène, les ripostes devraient toutefois changer de caractère, tout aussi bien que les attaques.

Voici l'adresse que M. le président Bleau a présentée à M. le sénateur Bernier et qui demeurera, dans sa haute signification comme dans sa délicieuse enluminure, un précieux souvenir pour le récipiendaire.

A l'Hon. T. A. Bernier, Saint-Boniface.

M. LE SENATEUR.

Les membres du Club Conservateur de Saint-Boniface, à l'occasion de votre départ pour le capitale, veulent vous souhaiter un heureux voyage. Ils profitent en même temps de cette circonstance pour vous exprimer, tant en leur nom qu'en celui de la minorité française manitobaine, les sentiments de gratitude que doivent inspirer aux cœurs des vrais patriotes les luttes valeureuses que vous avez livrées pour le triomphe de nos droits nationaux et religieux dans cette province, et notamment cette grande lutte de la cause scolaire.

Il ne nous est pas donné de faire ici le récit de ces travaux et de ces combats héroïques. Nous laissons à l'histoire de notre pays le soin de rappeler à ceux qui nous suivront le souvenir des Bernier et des LaRivière !

Contrairement à d'autres qui ont failli à la tâche, vous êtes resté sur la brèche. Peu vous importaient les appats d'un ennemi trompeur ; vous êtes resté fidèle au drapeau de la justice et du droit. Vos sacrifices, votre courage à la tâche et votre ténacité dans la lutte vous ont acquis la reconnaissance du pays. De même que, dans les temps anciens, on inspirait le courage guerrier par le récit des faits d'armes de ceux qui avaient bravement combattu au champ d'honneur, les jeunes d'aujourd'hui, qui seront les lutteurs de demain, peuvent sans crainte s'inspirer de votre vie de labeurs, et se guider par cette étude comme par la boussole qui les conduira sûrement dans la voie du devoir.

Vous tenez à la bonne formation de ces jeunes. Sans parler de ceux qui ont grandi à votre foyer et qui marchent loyalement sur vos traces, vous tenez à encourager notre club où s'instruisent surtout les jeunes. Vous ne ménagez ni les trophées dans nos pacifiques tournois, ni les paroles d'encouragement dont nous avons tous besoin dans notre tâche ardue.

Je suis certain que je me fais l'écho de la pensée de tous les membres en vous remerciant de ces encouragements et de l'appui que sans cesse vous leur donnez.

Viennent les attaques, vous pourrez compter sur notre aide et notre dévouement.

A votre appel, nous serons là comme un rempart où se briseront les lignes ennemies.

Avec des généraux comme Bernier et LaRivière nous ne craignons pas. Le combat peut être ardent, mais la victoire nous restera !

Le Club Conservateur de Saint-Boniface, par son président,

J. A. F. BLEAU.

UNE RIPOSTE

Monsieur J. Bernier, Avocat, Rédacteur du Manitoba.

CHER MONSIEUR,

Veuillez m'excuser d'avoir encore recours à votre obligeance pour remettre les choses au point.

D'abord permettez-moi de vous faire remarquer que monsieur d'Hellencourt est agent consulaire et non pas vice-consul, comme l'entête de votre lettre aurait pu laisser le croire. Monsieur d'Hellencourt ne peut devenir vice-consul et il sait aussi bien que moi pourquoi.

Quant aux négations, elles me confirment qu'il n'y a rien de si sourd qu'un sourd qui ne veut pas entendre.

Il paraîtrait que monsieur d'Hellencourt n'a jamais ni officiellement ni officieusement, ni par écrit ni verbalement, sollicité ou fait solliciter les positions que j'ai énumérées la semaine dernière, seulement elles lui auraient été offertes et monsieur d'Hellencourt ne les aurait pas acceptées probablement parce qu'elles ne sont pas dignes de sa personnalité.

Le subterfuge a le défaut de n'être pas neuf et surtout de ne tromper personne.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments et remerciements.

M. J. A. M. DE LA GICLAIS.

AILLEURS

Nous nous plaignons du froid. Nous n'avons pas tort ; cependant nous ne sommes pas les seuls à éprouver les inconvénients des hivers canadiens.

Recueilli dans un journal de la province de Québec :

BEAUCE

Jamais on n'a vu autant de neige dans ce district. Durant la dernière tempête, la semaine dernière, il en est tombé au moins trois pieds. A certains endroits, sur la route, il y a des bancs de neige de quinze à vingt pieds de hauteur. C'est tout un calcul pour les cultivateurs que de franchir ces passes neigeuses, sans culbuter à côté avec leurs voitures.

L'insurrection des Metis en 1870

J'ai lu, avec un sentiment de grande satisfaction, la défense que M. Martin Griffin a prise de Mgr Taché, déloyalement attaqué par lord Wolseley dans le livre que ce militaire a publié sur sa compagne au Nord-Ouest en 1870. C'est une action fort louable que de rétablir la vérité faussée par des historiens de mauvaise foi ou ignorants. M. Martin Griffin acquiert ici un double mérite ; celui de rendre service à l'histoire, et de donner en même temps une leçon bien méritée à un homme que l'amour-propre aveugle au point de croire que sa campagne à Manitoba a été héroïque quand elle n'a été que ridicule. Témoin oculaire du soulèvement des Métis, je sais parfaitement comment ce mouvement de résistance a commencé et comment il a fini. Il y a trente quatre ans que ces faits ont eu lieu, et l'histoire exacte n'en pas encore été écrite.

Il faudra pourtant faire savoir un jour que la résistance des métis n'a pas été une échauffourée conduite par un jeune écervelé, mais un plan longtemps muri et exécuté avec intelligence. C'est bien à tort qu'on a traité ce petit peuple de rebelle quand il ne fut rebelle à aucune autorité légitime. Loyaux sujets anglais, les métis n'eurent jamais un instant l'idée de se soustraire à l'allégeance de l'Angleterre, ni même de renverser le gouvernement d'Assiniboia qui les régissaient depuis 1835. Ce ne fut qu'après l'abdication de ce dernier, que Riel songea à proclamer, non l'indépendance, mais un gouvernement provisoire pour avoir le temps d'en appeler à Londres et ne pas laisser la colonie sans protection.

L'occasion était favorable pour accepter les offres séduisantes qu'il recevait sous main, de faire passer tout le Nord-Ouest aux Etats-Unis. Il répondit sans hésiter : Nous sommes sujets anglais, nous resterons sujets anglais. Je n'ai pas fait ce mouvement de résistance au gouvernement d'Ottawa pour soustraire mon pays à son allégeance.

Qu'on lise sa proclamation et l'on verra qu'elle n'est pas l'œuvre d'un écervelé mais d'un homme qui avait alors des idées justes, qui n'était pas un démagogue. Ce qu'il voulait c'était l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération avec des conditions. Ces conditions, il les a posées dans la liste des droits et elles sont sanctionnées dans le bill de l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération.

Par sa protestation à main armée contre l'empiètement d'un pouvoir qui n'avait alors aucun droit sur le pays de la Rivière Rouge, le peuple métis a réussi à poser les bases de constitution qui doit régir le Nord-Ouest et protéger les droits des minorités : on peut les lui contester mais toujours il pourra les réclamer ; ils restent écrits dans le bill de l'entrée du Nord Ouest dans la Confédération. De plus, le peuple métis, par sa résistance en 1869, a reculé de vingt ans la persécution dont les catholiques de Manitoba sont maintenant les victimes, car il n'y a pas de doute que le sort qu'on leur fait subir aujourd'hui est celui-là même qui leur était réservé en 1870, si les choses se fussent passées sans protestation et comme Ottawa l'avait réglé d'abord. Les métis canadiens français eurent la sagesse de prévoir l'avenir qu'on leur destinait. Pour défendre leurs droits ils prirent les armes ; on les traita de rebelles quand ils n'étaient que d'intelligents citoyens et de loyaux sujets. On comprendra ceci quand toute l'histoire sera écrite.

L'ABBE G. DUGAS.

* * *

Proclamation de Riel pour l'établissement d'un gouvernement provisoire.

Winnipeg 8 décembre 1869.

Fête de l'Immaculée Conception de la B. V. Marie.

Comme il est admis par tous les hommes, en principe fondamental, que l'autorité publique a droit au respect et à l'obéissance de ses sujets, il est pareillement admis qu'un peuple qui se trouve sans gouvernement est libre d'adopter une forme de gouvernement de préférence à une autre et de refuser son allégeance à celle qu'on lui impose contre sa volonté.

C'est d'après ces principes que le peuple de la Rivière Rouge a donné son obéissance et son respect à la forme de gouvernement que les circonstances qui ont entouré son enfance l'ont obligé d'accepter.

Une compagnie d'aventuriers connue sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson, ayant été revêtue de certains pouvoirs par sa Majesté Charles II, Roi d'Angleterre, vint s'établir dans la terre de Rupert, au Territoire du Nord-Ouest dans un but purement mercantile. Cette compagnie avait besoin pour son existence d'une certaine constitution. Mais comme il ne s'agissait pour elle que de commerce, cette constitution fut formulée pour le but que poursuivait la Compagnie. Mais vû qu'à cette époque il n'y avait au Nord-Ouest aucun gouvernement, pour veiller aux intérêts des peuples qui habitaient ces contrées, il devint nécessaire de recourir aux officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour règler les affaires judiciaires. Ainsi prit naissance cette espèce de gouvernement qui fut modifié selon les circonstances et c'est lui qui a toujours régi ce pays jusqu'à aujourd'hui.

Mais comme ce gouvernement ainsi accepté était loin de répondre aux besoins du peuple, qui avait augmenté en nombre, et vu que le pays avait étendu son commerce, au point qu'il prend place parmi les colonies ; vu que, d'un autre côté, ce peuple, d'après les principes ci-dessus énoncés, a toujours généreusement soutenu le susdit gouvernement en lui donnant sa fidèle allégeance, et que contrairement au droit des nations, en mars 1869, le dit gouvernement a transmis au Canada tous les droits qu'il a et qu'il prétend avoir sur ce pays par un contrat dans lequel le peuple de la Rivière Rouge est considéré comme ne méritant pas d'être consulté; vu encore qu'il est généralement admis qu'un peuple est libre d'adopter la forme de gouvernement qui correspond à ses besoins dès que le pouvoir auquel il était soumis l'abandonne ou travaille à le livrer à un pouvoir étranger malgré lui, quand par aucun droit il ne peut le livrer à ce pouvoir:

1o. Sachez maintenant: Que nous, les représentants du peuple, assemblés en conseil au Fort Garry, le 24 novembre 1869, après avoir invoqué le Dieu des nations, et appuyés sur les principes fondamentaux ci-dessus énoncés, déclarons solennellement au nom de nos constitutions et en notre nom, devant Dieu et devant les hommes, qu'à partir du jour où le gouvernement que nous avions toujours respecté nous a abandonnés en transmettant à un gouvernement étranger l'autorité sacrée qui lui avait été confiée, le peuple de la Rivière Rouge et de la Terre du Rupert devient libre de toute allégeance au dit gouvernement.

2o. Qu'il refuse de reconnaître l'autorité du Canada qui prétend avoir droit de nous l'imposer contrairement à nos intérêts et à nos droits de sujets britanniques plus que sujets d'un gouvernement auquel la nécessité nous avait soumis jusqu'à ce jour.

3o. Qu'en envoyant, le 1er novembre dernier, une expédition militaire pour chasser de notre territoire William McDougall et ses compagnons venus du Canada pour nous gouverner en despote sans aucune notification préalable, nous avons agi conformément au droit sacré qui commande à tout citoyen de s'opposer énergiquement à l'envahissement de son pays.

4o. Que nous continuons et continuerons à nous opposer de toutes nos forces à l'établissement de l'autorité du Canada dans notre pays sous la forme annoncée. Dans le cas de persistance de la part du gouvernement canadien à poursuivre son odieuse politique de nous soumettre par les armes, nous protestons de nouveau contre cette honteuse démarche et nous déclarons le gouvernement canadien responsable devant Dieu et devant les hommes des maux innombrables que causera son injustifiable entreprise; Que désormais il soit connu du monde en général et du gouvernement canadien en particulier, que de même que par le passé nous avons défendu notre pays dans plusieurs combats contre les tribus indiennes nos voisines, avec lesquels nous sommes amis maintenant, nous sommes fermement résolus à l'avenir de repousser toute invasion étrangère de quelque part qu'elle vienne.

De plus nous déclarons et proclamons au nom du peuple de la Terre de Rupert et du Nord-Ouest que le 24 novembre 1869 date mentionnée plus haut, nous avons établi un gouvernement provisoire et que nous le tenons pour la seule autorité légale existante maintenant dans la Terre de Rupert et le Nord-Ouest et que le peuple lui doit respect et obéissance.

Qu'en attendant nous serons toujours prêts à entrer en négociation avec le gouvernement Canadien pour tout ce qui pourrait être favorable au bon gouvernement et à la prospérité de ce peuple

Pour soutenir ces déclarations nous nous appuyons sur la Divine Providence et nous nous engageons nous mêmes par serment sur nos vies, nos biens et sur notre honneur.

Donné au Fort Garry le 8 décembre dans l'année de N. S. mil huit cent soixante neuf.

JOHN BRUCE, Président.

LOUIS RIEL, Secrétaire.

LA MARINE D'ANGLETERRE

On sait que l'Angleterre possède la plus puissante marine du monde. Tous les ans l'Amirauté demande au Parlement britannique de voter de fortes subsides pour la construction de nouveaux vaisseaux. Cependant la politique du gouvernement n'est pas agressive vis-à-vis les autres nations. L'Angleterre se contente de suivre les puissances européennes. Voici ce que disait le premier ministre Balfour, aux Communes, le 21 février :

"Tant que l'Amirauté aura soin de ne pas prendre les devants, ni de forcer les autres puissances à avancer, mais se contentera de les suivre, afin que les autres pays ne l'emportent pas sur la Grande Bretagne dans la lutte pour la suprématie navale, le pays approuvera cette dépense".

CALME L'IRRITATION

L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du BAUME RAUMAL qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge, en calmant l'irritation. Seulement 25cts la bouteille.

Harmonies et Spirales

L'orchestre de Saint-Boniface nous a donné une très agréable mi-carême, à la salle Couture.

La bonne musique plait toujours; elle a eu le don de réunir, hier, deux cents personnes.

L'orchestre, sous la savante direction de M. Albert Bétournay se compose de: MM. Henri Bourgeault et G. Duguay, clarinettes; C. Couture, A. Beaudry, J. Gingras et P. Bleau, violons; M. Cyr, flûte; E. Jean, trombone; S. M. Jean, cornet.

Ce sont tous des virtuoses émérites; aussi rien n'hésite et ne vacille dans leur jeu. Les morceaux se sont déroulés avec un entrain, une mesure et une nuance absolument remarquables.

Il va sans dire que nous devons un hommage particulier à M. Camille Couture, ce violoniste superbe dont le prestigieux archet détaille comme en se jouant des morceaux de maitres. La salle entière a écouté dans l'admiration cette brillante harmonie.

M. Bourgeault, notre clarinettiste, a comme d'habitude merveilleusement tiré parti de son instrument. Il déchiffre si bien qu'on ne soupçonne pas même l'effort.

La musique vocale a aussi eu ses dignes représentants.

MM. Loyd, McKinley et Potvin ont délicieusement chanté.

Devons-nous parler de ceux qui s'étaient chargés de faire la boucane? Ils se sont acquittés de leur *devoir* assez bien pour créer le nuage; c'est à travers d'épaisses spirales que la musique de l'estrade arrivait jusqu'à nos oreilles. Nous félicitons l'orchestre de Saint-Boniface de ses ressources et de la gentille soirée qu'il nous a procurée.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—A quand la lumière électrique dans nos rues?

—Le printemps commence à nous sourire.

—M. le grand-vicaire est actuellement occupé à faire sa visite paroissiale.

—Les travaux d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Boniface commenceront bientôt.

—M. et madame Frs Jean sont partis dimanche pour la province de Québec.

—Les piliers du pont Broadway sont terminés; on est maintenant occupé à faire une passerelle pour les piétons.

—M. Edmond Lafrance est arrivé la semaine dernière d'un voyage de 7 mois à Dawson City, Yukon.

—A vendre, de l'autre côté de la rivière la Seine, maison et lot. S'adresser à M. Julien Gramme.

—Les lots de l'extrémité sud-ouest de l'Avenue Provencher se vendent rapidement. Nous espérons qu'on y bâtira dans le courant de l'été.

M. et madame Aimé Bénard, accompagnés de leur fils Léon, sont arrivés dimanche dernier d'un voyage de 2 mois en Californie.

—On nous annonce une retraite pour d'ici à Pâques, à la Cathédrale. Deux prédicateurs étrangers présideront ces exercices.

—Nous apprenons avec plaisir que Madame J. B. Lauzon, qui a dû subir une opération jeudi dernier, est maintenant en pleine voie de guérison.

—La maîtrise de la cathédrale a chanté avec succès, un magnifique *Vir Fidelis*, à l'occasion de la solennité de la fête de Saint-Joseph, dimanche.

—TROUVÉE—Depuis la semaine dernière: une paquet de linge. Le propriétaire est prié de prouver la propriété et de payer les frais de l'annonce. S'adresser à nos Bureaux.

—Maintenant que nous avons un beau pont neuf qui traverse de Saint-Boniface sur le Broadway à Winnipeg, beaucoup se demandent si le tramway ne s'arrangera pas pour mettre quelque bon jour des lisses d'acier sur ce pont.

—L'élévateur de la Royal Crown Grain Company à Saint Boniface est presqu'entièrement recouvert de métal. Ce sera une belle construction, qui, dit-on, en appellera d'autres dans le voisinage. Cette partie de la ville prend tous les jours une valeur nouvelle.

LES PILULES ROUGES GAGNENT LA CONFIANCE

DE NOS MAISONS D'EDUCATION.

Les Religieuses de nos Couvents les donnent à leurs Elèves faibles et débiles, et obtiennent des résultats qui les étonnent et les émerveillent.



On ne saurait conseiller aux femmes que souffrent, trop de prudence, une surveillance trop scrupuleuse dans le choix des remèdes, qu'à certaines époques elles sont presque invariablement appelées à prendre, et dans les traitements qu'il leur faut suivre pour régulariser le fonctionnement de l'organisme et pour traverser les périodes critiques de la jeunesse et de l'âge mûr.

Une médication spéciale est presque indispensable pour surmonter les faiblesses qui surviennent dans ces circonstances et, en tout cas, elle est constamment utile pour faciliter l'œuvre de la nature et lui enlever toute action pénible pour la femme.

C'est le moment de choisir à bon escient et de frapper à la bonne porte. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, exposé les vertus médicales et les effets merveilleux des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Nous avons indiqué les grands avantages qu'offre le système de consultations gratuites organisé par la compagnie et permettant aux femmes malades de profiter des conseils des Médecins Spécialistes éclairés qui peuvent les instruire sur la nature de leur maladie, sur le traitement à suivre, sur le mode d'utilisation de ces fameuses PILULES ROUGES dont l'effet est merveilleux pour les femmes faibles et délicates.

Et surtout, nous avons cité déjà, par milliers, les témoignages des malades qui avaient été guéries et qui proclamaient les effets prodigieux de ce précieux remède.

On a pu apprécier, par le ton même de ces nombreuses lettres, ce qu'elles avaient de sincère, de spontané, de cordial, de pathétique.

Celles qui ont écrit ces lettres sont des femmes qui ont souffert, qui ont subi la torture des maladies de leur sexe, qui se sont vues à deux doigts des opérations les plus douloureuses, qui ont pu apercevoir réellement brandi devant elles le bistouri du chirurgien, le scalpel de l'opérateur, mais qui ont échappé à cet atroce cauchemar parce qu'un jour leur bonne étoile a fait tomber sous leurs yeux le nom et l'adresse des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles ont cru et elles ont été guéries. Elles sont sorties de l'obsession de l'acier et, doucement, tranquillement, par degré, grâce à l'influence et à l'action bienfaisante des Pilules Rouges, elles ont vu s'écarter la douleur, revenir la force, la joie, la tranquillité.

On ne doit donc pas s'étonner si leurs lettres, si leurs certificats respirent cet enthousiasme, cet élan débordant.

Celles-là seules qui avaient le pied dans le gouffre peuvent remercier avec autant d'effusion leurs sauveurs!

Mais le feu même, la chaleur de ces attestations peut quelquefois paraitre suspect; on peut y soupçonner plus de sentiment que de fonds, plus d'exaltation que de réalité.

Aussi, n'est-il pas mauvais de mettre à côté de ces certificats, si respectables et si précieux qu'ils soient, d'autres témoignages qui empruntent une plus haute valeur encore au caractère sacré des personnes qui les ont délivrés, à la position qu'elles occupent, à leur dévouement, à leur philanthropie, à leur absence de toute teinte de sympathie personnelle ou d'entraînement au contact des idées du dehors.

S'il y a quelque chose qui fasse honneur à notre Canada, qui lui donne un lustre, un éclat incomparable, ce sont bien ces maisons d'éducation féminine, ces couvents dont la tenue et dont la valeur éducationnelle sont renommées dans le monde entier.

En dehors de leurs mœurs religieuses dont nous n'entreprendrons pas de faire l'éloge, les couvents canadiens sont fameux dans toute l'Amérique par la haute instruction des SŒURS qui y enseignent, par les soins spéciaux apportés à l'éducation morale et physique, par l'observation des sages prescriptions de l'hygiène la plus stricte.

Les Sœurs dévouées qui sont à la tête de ces institutions, sont plus que mères; ce sont des femmes remarquables, des femmes supérieures joignant à la plus profonde piété, aux plus hautes vertus, une connaissance intime de la vie, un souci constant du bien-être matériel, comme de la santé morale des jeunes filles qui leur sont confiées, pour en faire des femmes utiles à la fois à la société et au pays.

On comprendra alors sans peine quel prix s'attache au témoignage suivant qu'ont reçu, d'un des couvents les plus connus de la Province, les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce témoignage est publié en toutes lettres, mais par respect et par délicatesse pour les personnes qui nous l'ont fourni, les signatures sont omises:

SAINT-HYACINTHE, 17 décembre 1902.

"Nous avons les plus grands éloges à faire des PILULES ROUGES. Plusieurs de nos Sœurs et élèves, épuisées et fatiguées, en ont pris et se sont bientôt trouvées ranimées et plus fortes. C'est le tonique le plus puissant que nous ayons usé."

Les Religieuses de..........................

Nous ne voulons certainement pas commenter ce document émanant d'une source aussi élevée; nous nous ferons un scrupule d'y ajouter le moindre mot qui en déflorerait la simplicité, l'exactitude et la force. Ce sont là des faits, une attestation nette, et il n'y a rien à ajouter, sauf ceci:

Que les femmes qui souffrent et qui auraient encore une arrière-pensée, une aversion, un scrupule à se soumettre au traitement des Pilules Rouges, se disent:

Voici des sœurs, des religieuses admirables de sagesse et de dévouement, des femmes instruites, à même de prendre des conseils des sommités de la science médicale. Elles ont non seulement charge d'âme sur les jeunes filles qui leur sont confiées, mais elles ont encore une responsabilité absolue, complète de leur existence et de leur santé.

Et les sœurs leur donnent des Pilules Rouges.

Et les sœurs affirment que les résultats sont très satisfaisants;

Et les sœurs disent que les personnes faibles recouvrent leurs forces après avoir pris les Pilules Rouges;

Et les sœurs déclarent que le teint renait chez les jeunes filles pâles après avoir fait usage des Pilules Rouges.

Et cette expérience n'est pas d'hier seulement, elle s'étend sur des années;

Voyons, peut-on demander quelque chose de plus, peut-on se fermer les yeux et se boucher les oreilles devant des témoignages aussi décisifs?

Femmes pâles, femmes faibles et nerveuses, femmes qui sentez les approches de l'âge critique, n'hésitez plus un instant; rendez-vous à l'évidence; vous pouvez être sauvées et votre seule chance de salut est dans les Pilules Rouges.

Elles guérissent le beau mal, les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes anormales, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations du cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains, et enfin tous ces symptômes provenant de l'anémie, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50 cts la boite ou six boites pour $2.50.

Adressez vos lettres:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

274, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL.

L'ILE FORTUNEE

Je t'ai entendu parler d'un monde meilleur, dont les habitants étaient appelés une heureuse phalange, ami, oh! où sont ces brillants rivages!

Ne les chercherons-nous pas et ne verserons plus de larmes? Est-ce-là, où les fleurs des orangers répandent leur parfum; où des mouches étincelantes voltigent dans la myrte?

"Non, pas là, pas là mon ami."

Est-ce là, où les beaux palmiers croissent et les délicieuses dattes murissent sous un soleil ardent? Ou encore, sur une émeraude terrestre brillant au milieu des mers, où des forêts embaumées parfument les brises et d'étranges oiseaux sur leurs ailes étoilées portent les couleurs des plus glorieuses choses?

"Non, pas là, pas là, mon ami."

Est-ce au lointain, dans quelque vieux monde, où les rivières serpentent à travers des sables dorés; où les rayons du rubis brillent et trahissent des diamants, la mine secrète, et les perles parent la garlande des coraux!

Est-ce là, cher ami, ce monde meilleur!

Non, pas là, pas là, mon ami, Prends garde, d'autres s'attribuent son nom heureux. Ils en ont même les brillants dehors; pour n'être que si naturels et si rationnels ils ne le sont pas car en nous quelque chose soupire sans cesse vers l'infini, le divin.

Les yeux ne l'ont pas vu, les oreilles n'ont pas entendu ces chants de joie: les rêves n'ont pu rêver un monde si beau. La peine, les a larmes, les angoisses n'entrent là, le temps ne souffle pas sur cette éternel printemps car hors les vicissitudes, hors le monde pervers c'est là, mon ami, c'est là.

Possesseur d'un bonheur que rien n'altère, ses habitants sont heureux. S'il pleurent, leurs larmes sont celles de la joie: car, humbles imitateurs de leur divin maître, leur fardeau est léger. Ses rivages sont avenants au cœur droit et simple, mais à l'œil curieux ou hautain, pour ne refléter que le vrai, ils apparaissent austères et même escarpés.

Là des palmes immortelles couronnent les fronts nobles et glorieux de ceux qui, sous le grand soleil de la divine charité, nous ont transmis l'exemple de tout ce qui sur le chemin de la liberté, est devoir et honneur.

Véritable émeraude céleste surgissant à nouveau en ce monde terrestre, à la toute puissante parole de l'Homme-Dieu, du milieu des flots de l'erreur qui semblaient l'avoir submergée, elle est, en dépit des vagues courroucées, aussi intacte, aussi immuable que l'est la vérité dont elle est la gardienne. Il se peut que dans la tourmente nos faibles yeux ne la perçoivent pas toujours dans toute sa sublime grandeur mais après la tempête, ne nous offre-t-elle pas toujours des perfections nouvelles à contempler!

Vrai, ailleurs qu'en son sein, on peut voir ainsi, des citoyens vivant unis et coulant leur destinée dans la paix du travail; des familles dans l'abondance sous la garde de sages lois où l'homme mêle sa voix au chant des oiseaux et où l'enfant, sans cris, à côté de sa mère sans alarmes, sourit du sein de son berceau; des foyers où les cœurs sont droits et la vertu est respectée.

En dehors de ses rivages, l'industrie peut aussi aller en de nobles conquêtes asservir la matière au fier génie humain. On peut même parler d'idéal, de sainte bonté, de fraternel amour, de sereine harmonie, de concorde et d'humanité. On peut encore par la science austère et la fidèlité à cette voix de la divinité en toute âme humaine, établir la justice, l'égalité et la liberté et même travailler à réaliser le beau par le culte du vrai. Mais ne sommes-nous pas alors en présence de quelque rayon de sa lumière fécondante projeté au loin de son foyer tout puissant Ce qui se peut ailleurs grâce à sa bienfaisante influence, qui pour n'en être pas toujours très manifeste n'en est pas moins réelle, est nécessairement en elle car autrement quelque chose serait supérieur au vrai.

En elle mieux que partout ailleurs l'homme goûte les beautés innombrables dont la nature a été parée; l'homme se plait à sonder les mystères qui à chaque pas l'environnent; car, dociles cityens de son royaume elle lui apprend que toutes ces merveilles qui éblouissent ses sens, que tous ces mystérieux secrets qui existent son intelligence, ne sont qu'autant de symboles de beautés et de vérités surpassant en sublimité ceux-là, d'autant que l'âme surpasse le corps; l'esprit, la matière; l'infini, le fini.

Oui, c'est là, ami, ce monde meilleur, c'est là; car sur cette île indestructible, et en elle seule se trouve, avec ce qui répond au parfait et heureux développement de notre partie matérielle, ce après quoi je soupire et sans quoi tout n'est que néant pour la partie supérieure et immortelle de notre être: ce qui pour y être parfois, divin, sublime et mystérieux, n'en est que plus vrai, beau et bien.

....

Cette île fortunée est notre mère l'Église; puisse nos cœurs reconnaissants célébrer ses triomphes et bénir Celui qui nous fait ces présents.

MARIUS ASSIE.







FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 9

LE RENEGAT

PREMIERE PARTIE

L'ENIGME

V

LES SOUPÇONS

Quelle importance devait-on attacher à ces paroles qu'il avait prononcées un jour d'expansion, devait-on les lui appliquer à lui-même? "Sait-on jamais qui est maître ou qui est esclave? Ce riche banquier, fort de ses millions, se prétend libre. Examinez sa conduite. Il n'agit que d'après l'opinion de son sous-caissier qui lui parle d'un air moqueur. Il se sent dominé et le cache le plus qu'il peut, en contredisant sans motif les paroles de son employé. Lequel est le plus libre? celui-ci, qui gagne de modestes appointements ou celui qui emprunte ses pensées? celui qui n'a pas de quoi remplir son ventre ou celui qui n'a pas de quoi remplir sa tête?"

Enfin pourquoi Bonchamps, menant une vie régulière, avouant des sentiments chrétiens, ne pratiquait-il pas, quand il n'avait pour cela rien à ajouter à sa conduite ordinaire?

Des suppositions étrangères naquirent dans l'esprit du P. Dominique. Il les repoussa, mais elles prirent malgré lui une telle consistance, elles l'obsédèrent à un tel point qu'il se dit: "J'en aurai le cœur net", et qu'il trouva le moyen de faire promettre à Bonchamps de l'accompagner à la cérémonie de l'Ordination qui allait bientôt avoir lieu à l'église Saint-Sulpice.

Là peut-être éclaterait la lumière.

VI

L'ORDINATION

Le matin du samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, le P. Dominique vint prendre Bonchamps chez lui, et tous deux s'acheminèrent vers l'église Saint-Sulpice. Il était neuf heures quand ils s'assirent à des places réservées.

Des séminaristes s'avançaient par le milieu de la nef vers l'autel, marchant deux par deux, revêtus de l'aube, le cou entouré d'un linge blanc appelé amict, et portant, pliée sur le bras gauche, une tunique d'une étoffe raide.

Ils se rangèrent en demi-cercle devant l'évêque assis dans un fauteuil, la mitre en tête, et lisant à haute voix dans un grand livre à couverture rouge, qu'un séminariste en surplis tenait ouvert devant lui.

L'évêque commence l'ordination des sous-diacres, dit le P. Dominique en se penchant à l'oreille de Bonchamps

—Oui, je sais, répondit Gustave qui ouvrit le petit *manuel des ordinations*, qu'il avait acheté à une pauvresse à la porte de l'église.

L'évêque achevait de lire. A un appel lancé du pied de l'autel par des officiants les séminaristes qui devaient être ordonnés sous-diacres, diacres et prêtres, se levèrent et vinrent se ranger dans la nef de l'église.

A un signal, d'un même mouvement automatique, tous tombèrent d'abord à genoux, puis s'étendirent complètement, la face contre terre, le front sur les bras croisés, les talons réunis.

En ce moment, le ciel s'éclaircit. De grandes plaques de lumière tombèrent des hautes fenêtres du chœur, inondèrent d'éclats le tabernacle et ses colonnes d'or, les grands chandeliers, les broderies de la mitre de l'évêque, firent briller les marbres de la grande balustrade en demi-cercle de la table de communion, les cristaux des lustres jetèrent des reflets sur les colonnes, et s'étendirent sur les ordonnés, les faisant paraître plus éclatants sous leurs aubes blanches.

Le pontife se mit à genoux devant son fauteuil, et, au-dessus des dix rangées de corps prosternés huit par huit, des chants éclatèrent: d'abord comme des cris d'angoisse et d'appel vers le ciel: *Kyrie, eleison! Christe, eleison! Kyrie, eleison!* puis des invocations en plain chant, rapides, cadencées: *Christe audi nos! Christe exaudi nos!* puis des supplications à la Vierge, aux anges, aux patriarches, aux prophètes, aux apôtres, aux évangélistes, aux disciples, aux martyrs, aux pontifes, aux confesseurs, aux docteurs, aux prêtres, aux moines, aux solitaires, à tous les prédécesseurs de ces hommes qui, couchés dans leurs blancs vêtements sacerdotaux comme dans les linceuls, mouraient au monde pour se relever soldats du Christ.

Ce sentiment de la mort à la vie commune et de résurrection à la vie sacerdotale éclatait si évidemment dans les postures des corps immobiles comme des cadavres, que tous les assistants se sentaient émus, et que les sceptiques, venus à cette cérémonie pour faire plaisir à un parent, à un ami, se demandaient étonnés, inquiets: "Que se passe-t-il donc ici?"

Le P. Dominique se reportait à vingt-cinq ans en arrière, quand il était venu, à quatre reprises différentes, s'agenouiller dans cette même église, la première fois, pour y recevoir les ordres mineurs de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte, les autres fois, pour y être ordonné sous-diacre diacre et prêtre.

Il n'avait pas pris le chemin le plus direct pour arriver au sacerdoce, et, celui qui, à vingt ans, lui aurait annoncé qu'à vingt-six il entrerait au séminaire des Missions étrangères, l'aurait fort étonné.

Libre très jeune par la mort de son père et de sa mère, Dominique Lorrain avait mené une vie fiévreuse. Avide d'essayer de tous les plaisirs, parfois ivre de passion, parfois lassé de tout, dégoûté de la vie, avancé au bord du suicide, extrême dans le bien comme dans le mal, incapable seulement de forfaire à l'honneur et de se montrer dur aux malheureux, il s'était jeté à corps perdu dans la politique, voulant suivant son expression ambitieuse: "Devenir quelque chose, *per fas et nefas!*" en employant, suivant le besoin, le crime ou la vertu.

A vingt-six ans, un événement, insignifiant en lui-même, changea brusquement la direction de sa vie. Un matin d'hiver, après une nuit de débauche, il rentrait chez lui accompagné de trois amis. Mal dégrisé par le froid piquant, ils marchaient en se donnant le *bras*, se soutenant à grand peine les uns les autres. Ils fredonnaient d'une voix pâteuse une rengaine de café-concert, quand, au détour d'une rue, ils butèrent dans un tas noir sur un tas blanc. Ils regardèrent: le tas noir était une chiffonnière sale, haillonneuse, tombée sur un tas d'ordures couvert de neige.

Les jeunes gens crurent qu'elle était ivre et voulurent s'en amuser. Ils lui secouèrent la main.

—Eh! La vieille! Dansez donc un quadrille avec nous pour vous réchauffer.

La femme ne répondit pas. Sa main lâchée retomba inerte sur la neige.

—Du sang! fit tout à coup Dominique en indiquant des taches sur la neige près de la tête.

—Un crime! dit un des jeunes gens. Je n'aime pas à être mêlé à ces affaires-là. Je m'en vais.

—Nous ne pouvons pas abandonner cette femme, répliqua Dominique que la vue du sang avait dégrisé.

—Il est tard. Nous avons sommeil, allons nous reposer, lui répondit-on.

—Portons-la auparavant dans une pharmacie.

—Fais ce que tu veux. Pour nous nous allons dormir.

Et ils s'éloignèrent.

—Egoïstes! s'exclama Dominique.

Il examina la tête de la blessée. Il y avait eu accident et non pas crime. Entraînée sans doute par le poids de sa hotte pleine, elle avait glissé en arrière si malheureusement qu'elle était tombée sur son crochet dont l'extrémité avait crevé l'enveloppe du crâne et s'y était brisée.

Le jeune homme essaya de la ranimer en la frictionnant avec de la neige, mais sans y réussir. Alors sans hésiter, il enleva son pardessus, y roula la vieille puis la souleva dans ses *bras*, lui appuya la tête sur son épaule et l'emporta. Des ouvriers se rendant à leur travail, des maraîchers allant aux Halles le rencontrèrent et se retournèrent stupéfaits à la vue de ce beau jeune homme élégant, en habit et cravate blanche, portant avec précaution, blottie sur sa poitrine, une chiffonnière à cheveux blancs, aux haillons couverts de boue.

Dominique se fit ouvrir la porte d'une pharmacie. On pansa alors la plaie, on ranima la pauvre femme. Le jeune homme, ayant trouvé un fiacre, la transporta à l'Hôtel-Dieu. Grâce à un interne qu'il connaissait, il la fit admettre immédiatement, et laissa quelque argent pour elle.

Quel revirement cet incident produisit-il dans l'esprit de Dominique? Il n'en confia rien à personne, mais, le soir du même jour, il monta dans l'express de Lyon, et se rendit à la grande Chartreuse. Il y demeura quinze jours, vivant de la vie des moines, réfléchissant et conversant avec le supérieur.

Au bout de ce temps, il revint à Paris, employa sa fortune en bonnes œuvres, fonda des lits chez les Petites Sœurs des Pauvres, dans les hôpitaux, et entra au séminaire des Missions Etrangères.

Le seul aperçu qu'il donna sur la révolution qui s'était opérée en lui, ce furent ces paroles d'une lettre à sa sœur Geneviève qui était élevée chez une de ses tantes: "Je n'ai fait que changer le but de mon ambition. Je trouve un bonheur étonnant à courber mon orgueil sous l'humilité du prêtre et à me faire librement l'esclave de Dieu."

Maintenant qu'il se retrouvait, après vingt-cinq années de mission, dans cette église où il avait été fait prêtre, les détails de son ordination lui revenaient très net à la mémoire. Il était étendu là-bas, au bout du premier rang, à la place de ce grand blond, le visage au-dessus d'une fleur rouge du tapis. Comme lui aussi, il portait une aube toute simple, sans dentelle, par humilité, par chatité aussi, car il avait voulu que l'argent que Geneviève comptait dépenser pour ce vêtement, fut versé dans les mains des pauvres.

(A Suivre)